

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
31 mars 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 31 mars 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris pour vous informer que les milices houthistes soutenues par l'Iran ont tiré le 28 mars 2020 deux missiles balistiques contre des civils et des biens de caractère civil en Arabie saoudite. Cette attaque terroriste fait peser une grave menace sur l'action menée actuellement par l'ONU pour garantir une désescalade au Yémen, en particulier dans les conditions difficiles que traverse le monde, tandis qu'il se rallie pour combattre l'épidémie de la maladie à coronavirus (COVID-19). Cela prouve le manque de sérieux de la milice houthiste lorsqu'elle dit accepter le cessez-le-feu et la désescalade afin de parvenir à une solution politique avec le Gouvernement yéménite. Le Royaume se réserve le droit de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger son territoire et ses citoyens.

Nous demandons, par conséquent, au Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités et d'amener la milice houthiste soutenue par l'Iran à cesser de susciter des tensions régionales et internationales et de compromettre les efforts visant à parvenir à une solution politique globale au Yémen.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
(Signé) Abdallah Y. Al-Mouallimi

